



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 7 février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

DÉBUT DES OPERATIONS DE RETRAIT DU KEA TRADER – REUNION D'INFORMATION A MARÉ

Comme l'Etat s'y était engagé, le commissaire délégué pour la province des îles par intérim, M. Jules Hmaloko, a tenu ce vendredi une réunion à Maré afin de présenter les mesures prises dans l'optique du début des opérations d'enlèvement de l'épave du *Kea Trader* par l'armateur.

Les maires des trois communes loyaltiennes ainsi que les représentants coutumiers d'Ouvéa, de Lifou et de Maré étaient présents à cette réunion, à laquelle participaient également le commandant de la zone maritime, des représentants de la direction des Affaires maritimes, du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de la province des îles ainsi que des représentants de l'armateur.

Le processus d'enlèvement étant désormais entré dans une nouvelle phase, celui d'un chantier off-shore devant durer environ deux ans, le commissaire délégué a rappelé les prescriptions imposées par l'Etat à l'armateur en matière de sécurité maritime et de préservation de l'environnement.

Les opérations se déroulant en haute mer, une barge spécialement construite en Chine sera acheminée directement depuis Nouméa vers le récif Durand, sans passage ni débarquement de l'équipage aux Loyauté. Cette barge est actuellement en transit depuis Hong-Kong et est attendue à Nouméa mi-février.

Contact presse :
Charlotte Mannevy
☎ 26 64 22 – 77 71 93
@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Pour rappel, le porte-conteneur *Kea Trader*, bâtiment double coque de 25 000 tonnes et de 185 mètres de long, s'est échoué sur le récif Durand, à 259 kilomètres de Nouméa (140 nautiques) le 12 juillet 2017.

Depuis cette date, 11 mises en demeure ont encadré l'action du propriétaire et de ses prestataires avec le souci inchangé d'éviter le sur-accident, de préserver l'environnement et de restaurer le récif à son état naturel.

L'éloignement des moyens lourds d'intervention, situés pour l'essentiel dans l'hémisphère Nord, a justifié la mobilisation du niveau de gestion de crise maximal au niveau de l'Etat. Le plan ORSEC Maritime de niveau 3 a immédiatement été déclenché. Il a été levé le 19 novembre 2019 après être resté actif plus de deux ans.

Le 4 novembre dernier, lors d'une réunion au haut-commissariat, les élus et représentants coutumiers des îles Loyauté, de la Grande Terre et de l'île des Pins ont demandé que l'armateur mette tout en œuvre pour que l'épave soit retirée et que les populations locales soient informées très précisément des conditions de retrait.

De son côté, l'Etat veillera, jusqu'à la fin des opérations de retrait, au respect de ses prescriptions par l'armateur.

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr